



## Participation aux frais de fonctionnement 2023/2024 de l'école privée Notre Dame des Fleurs

DEL07\_2023\_11\_20

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 29

Le vingt novembre deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

**Présents** : GARIDO Véronique, LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DRÉAN Jérôme, de COUESBOUC Régis, LE GALLIC Christine, LE GAL Claude, FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, PROD'HOMME Anne Sophie, du PREMORVAN Erika, DUPUY Typhenn, EVANNO Eric, EVANO Thomas, JEGOUX Thomas, CHOINIERE Katell, BOULOUARD Eric, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, PURENNE Myriam.

**Etaient absents excusés** : de KERIZOUET Isabelle, DINASQUET Carolyn, LE CAPITAINE Anne-Cécile, TROTTIER Stéphane, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga.

**Pouvoirs** : De KERIZOUET Isabelle donne pouvoir à DUVAL Laurent  
DINASQUET Carolyn donne pouvoir à GARIDO Véronique  
LE CAPITAINE Anne-Cécile donne pouvoir à JEGOUX Thomas  
TROTTIER Stéphane donne pouvoir à PURENNE Myriam  
VALPERGUE de MASIN Marie-Olga donne pouvoir à BOULOUARD Eric

Le secrétariat a été assuré par : JEGOUX Thomas

Rapporteur : Madame Anne LE ROUX

### **Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**Vu** la convention du 9 décembre 2013 conclue entre la Commune de Languidic et l'école Notre Dame des Fleurs,

**Vu** l'avis de la Commission Finances - Personnel Communal - Vie économique - Tourisme et Agriculture du 13 novembre 2023,

**Considérant** le coût annuel de fonctionnement d'un élève de l'enseignement public,

- **FIXE** pour l'année 2023-2024 sa participation aux frais de fonctionnement de l'école Notre Dame des Fleurs, à savoir :
  - Classes maternelles 1 563 €
  - Classes élémentaires 543 €

La dépense sera imputée à l'article 6558 du budget principal.

- **DECIDE** qu'une prestation en nature de nettoyage de cours avec la balayeuse communale sera effectuée une fois par an à l'école Notre Dame des Fleurs à l'instar de ce qui s'effectue dans le public.

ADOPTÉ : à 29 voix pour.

Fait à LANGUIDIC, le 22 novembre 2023

Le Maire,



Laurent DUVAL